Médine est un territoire sacré de 'Ayr jusqu'à Thawr. Quiconque y innove quoi que ce soit ou donne refuge à un innovateur, alors sur lui la malédiction d'Allah, des Anges et de tous les humains. Au Jour de la Résurrection, Allah n'acceptera de lui aucune œuvre, ni obligatoire, ni surérogatoire.

Yazîd ibn Sharîk ibn Târiq a dit : « J'ai vu 'Ali (qu'Allah l'agrée) donner un prêche sur le minbar et je l'ai entendu dire : " Non, par Allah ! Nous ne possédons aucun livre que nous lisons hormis le Livre d'Allah et le contenu de ce feuillet ! " Puis, il exhiba le feuillet qui contenait l'âge des chameaux et d'autres choses concernant le dédommagement des blessures. On y trouvait aussi que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : " Médine est un territoire sacré de 'Ayr jusqu'à Thawr. Quiconque y innove quoi que ce soit ou donne refuge à un innovateur, alors sur lui la malédiction d'Allah, des Anges et de tous les humains. Au Jour de la Résurrection, Allah n'acceptera de lui aucune œuvre, ni obligatoire, ni surérogatoire. La protection des musulmans est une, [même] accordée par le plus humble d'entre eux. Par conséquent, quiconque invalide la protection donnée par un musulman, alors sur lui la malédiction d'Allah, des Anges et de tous les humains. Au Jour de la Résurrection, Allah n'acceptera de lui aucune œuvre, ni obligatoire, ni surérogatoire. Et quiconque s'attribue un père autre que le sien ou s'affilie à d'autres maîtres que les siens, alors sur lui la malédiction d'Allah, des Anges et de tous les humains. Au Jour de la Résurrection, Allah n'acceptera de lui aucune œuvre, ni obligatoire, ni surérogatoire." »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Ali (qu'Allah l'agrée) a dit en donnant un sermon sur le minbar : « Par Allah ! Nous ne possédons aucun livre que nous lisons hormis le Livre d'Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur, et le contenu de ce feuillet ! » Puis, il exhiba le feuillet qui contenait l'âge des chameaux qui conviennent pour le prix du sang et des questions concernant le dédommagement des blessures et leur jugement. On y trouvait aussi que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) avait informé du fait que Médine était un territoire sacré comme La Mecque, de la montagne de 'Ayr jusqu'à la montagne de Thawr. Et que quiconque y introduisait une innovation dans la religion ou causait du tort aux musulmans en y commettant un crime, en opprimant autrui ou en donnant refuge à un innovateur, encourrait la malédiction d'Allah qui l'empêcherait de bénéficier de Sa miséricorde, de l’intercession des Anges et de celle de tous les humains. De plus, le Jour de la Résurrection, Allah n'acceptera

de lui aucune œuvre, ni obligatoire, ni surérogatoire, ni repentir, ni rachat. D'autre part, la protection du musulman envers un mécréant est valide selon ses conditions définies. En effet, si celles-ci sont remplies, il est alors strictement illicite de lui porter préjudice. Donc quiconque rompt le pacte de protection d'un musulman et porte ainsi préjudice au mécréant qui a bénéficié d'une protection, encourra aussi la malédiction d'Allah, Exalté soit-Il, qui l'empêchera de recevoir Sa miséricorde ainsi que l'intercession des Anges et de celle de tous les humains. Et, le Jour de la Résurrection, Allah n'acceptera de lui aucune œuvre, ni obligatoire, ni surérogatoire, ni repentir ni rachat. Par ailleurs, quiconque s'affilie à quelqu'un d'autre que son père ou si un esclave affranchi s'attribue d'autres maitres que les siens, il encourra la malédiction d'Allah, Exalté soit-Il, qui l'empêchera de bénéficier de Sa miséricorde, de l'intercession des Anges et de celle de tous les humains. Et, le Jour de la Résurrection, Allah n'acceptera de lui aucune œuvre, ni obligatoire, ni surérogatoire, ni repentir, ni rachat. Ceci du fait qu'il y a notamment en cela de l'ingratitude face aux bienfaits, une spoliation des droits de l'héritage et de sa transmission ainsi qu'un manquement à la raison, sans oublier la rupture et la désobéissance à l'égard des liens de parenté.

https://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/6381

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee